



Rivière-Ouelle

AVIS AUX CITOYENS

NOUVEL HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

La Municipalité souhaite informer l'ensemble des citoyens de la mise en place d'un nouvel horaire pour le bureau municipal, effectif dès maintenant.

Le bureau municipal sera ouvert selon l'horaire suivant :

- **Lundi** : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- **Mardi** : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- **Mercredi** : Fermé
- **Jeudi** : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- **Vendredi** : 8 h 30 à 12 h

Nous vous remercions de votre collaboration et vous invitons à planifier vos visites en fonction de ce nouvel horaire.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal.

Donné à Rivière-Ouelle, ce 17 février 2026.

La direction

Municipalité de Rivière-Ouelle